

Déclaration liminaire CGT-INRAE

Ce comité technique de l'INRAE se déroule dans un climat toujours anxiogène. L'épidémie de COVID-19 n'est toujours pas jugulée et aujourd'hui les hôpitaux continuent d'être débordés et le nombre de décès quotidien reste à un niveau élevé. Cette crise révèle aussi comment les gouvernements passés ont jeté l'argent par la fenêtre. SANOFI a versé près de 4 milliards d'euros de dividendes à ses actionnaires en 2020 ! Dans le même temps, l'entreprise ne cesse de licencier et ses effectifs de recherche ont été divisés par deux en dix ans. Or SANOFI a touché en moyenne 150 millions par an de Crédit impôt Recherche (CIR), soit la moitié du budget qui suffirait à supprimer les frais d'inscription à l'université. Rappelons que le CIR coûte plus de 6 milliards par an, soit l'équivalent de 25% du budget annuel de l'ESR. Avec cet argent toutes les revendications de la CGT pourraient être satisfaites. **Or cette crise n'a en rien changé dans les orientations du gouvernement qui préfère fermer plus d'un millier de lits d'hôpitaux et supprimer 1800 postes à l'Éducation Nationale, au lieu de donner les moyens au service public pour faire face à la crise sociale et sanitaire.**


Pire, le gouvernement a décidé de mener une course à l'échalote avec le Rassemblement National avec les lois sur la « sécurité globale » et sur le « séparatisme ». La CGT-INRAE condamne fermement les propos de la ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, qui participent à ce nouveau maccarthysme, en voulant enquêter sur un prétendu « islamo-gauchisme » dans les universités. Ces attaques concernant l'autonomie des recherches sont éminemment graves et constituent un précédent que nous ne pouvons pas laisser passer. Il est révélateur que même la CPU et la direction du CNRS aient rejeté ces propos. L'alliance Athéna, sollicitée par Mme Vidal pour « enquêter », a d'ailleurs refusé de le faire. L'INRAE est membre d'Athéna. Nous voulons connaître la position de la DG sur ce qu'a dit la Ministre ? **Les historiens, philosophes et sociologues ont le droit de travailler sur la colonisation ou les oppressions sexistes ou racistes, comme les scientifiques de l'INRAE ont le droit de travailler sur le changement climatique ou les pesticides. Après la Loi de Programmation de la Recherche rejetée par la masse de la communauté scientifique, M^{me} Vidal a franchi une ligne rouge. Comme 20 000 de nos collègues¹, la CGT-INRAE exige sa démission.**

Ces dérives servent en effet aussi à masquer le refus des personnels de l'ESR de la LPR qui précarise encore un peu plus les personnels et accentue encore la compétition de tous contre tous, alors que la coopération doit primer dans nos métiers. **La CGT-INRAE demande à nouveau à la Direction Générale de renoncer à la mise en place au sein de l'institut des CDD Tenure Track pour les chercheurs et de CDI de projets pour les ITA et chercheurs.** Le concours CRCN blanc où 10 postes sont ouverts pour 225 candidatures (95.6% de très bons candidats qui auront fait un dossier pour rien) démontre l'impasse dans lequel est notre système. **La CGT-INRAE revendique un plan de titularisation de tous les précaires employés sur fonctions pérennes et un plan pluriannuel d'emplois ambitieux : La CGT-INRAE revendique l'ouverture de 300 postes de CR, IR, IE et d'AI et de 600 TR et AT par an.**

Adossé à la LPR, un protocole d'accord salarial, que la CGT a refusé de signer, vise à encore plus individualiser nos rémunérations. Or nous l'avons vu avec la prime COVID ou les primes pour les responsables des SDARs, cette mise en compétition des personnels passe très mal dans les collectifs. C'est pour cette raison que nous avons initié avec toutes les autres organisations syndicales de l'INRAE une pétition contre "les primes à la tête du client", qui a recueilli plus de 1000 signatures en une semaine. Seuls une refonte totale des grilles, d'avantage de postes ouverts aux avancements et une hausse du point d'indice pourront réellement permettre d'augmenter nos rémunérations et de rattraper les pertes considérables de pouvoir d'achat de ces 20 dernières années. En attendant, **nous souhaitons rencontrer dans les plus brefs délais la direction générale sur ce sujet des primes, pour qu'elles restent totalement liées au grade, sans aucune modulation fonctionnelle et sans développement du CIA.**

Enfin, les personnels découvrent les conséquences de la loi Dussopt, qui a supprimé le rôle des CAP dans les avancements des agents, et des nouvelles Lignes Directrices de Gestion que vous mettez en place. Une grille d'évaluation, avec 37 critères d'appréciation et 4 niveaux (expertise, maîtrise, pratique, à développer), est censée servir de base pour leur avancement. Cette grille, qui exclut de fait l'ancienneté des agents comme critère de promotion, vise à justifier les avancements au « mérite », c'est-à-dire au seul bon vouloir de la hiérarchie. Les directeurs d'unité et les responsables d'équipe vont ainsi se retrouver à mettre des bons points comme les professeurs des écoles au primaire. **La CGT INRAE réaffirme que dans ces conditions le critère le plus juste pour l'avancement demeure l'ancienneté, meilleure preuve de qualification.**

Bulletin d'adhésion à retourner à la CGT-INRAE
Porte de Saint-Cyr, RD 10, 78210 Saint-Cyr l'Ecole ou cgt@inrae.fr



Centre INRAE :
Qualité (M. ou Mme) : NOM :
Prénom : Date de naissance :
Corps : Grade :
E-mail :

¹ https://universiteouverte.org/2021/02/19/demission_vidal/